



Conseil d'État
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT

Auteurs	neo – Die sozialliberale Mitte, par Marie-Claude Schöpfer-Pfaffen, Martin Kalbermatter et Frank Wenger
Objet	Risque d'accident lors de grosse affluence au ferroutage du Simplon
Date	11.05.2023
Numéro	2023.05.157

Les préoccupations des postulantes et postulants sont à priori compréhensibles. En réalité, la BLS met déjà actuellement tout en œuvre afin de garantir la sécurité en cas de forte affluence à la gare de ferroutage du Simplon à Brigue. Une telle affluence n'a lieu que certains jours, en particulier en cas de limitation du passage par la route du col. Dans ce contexte, le plus grand défi réside dans le fait qu'il n'y a pas suffisamment de place dans la zone d'attente pour accueillir le nombre de véhicules nécessaires à remplir un train entier et que la file d'attente s'étend ainsi parfois au-delà du portique de paiement. Dans une telle situation, la BLS prie les clients se serrer leurs véhicules le plus possible. Les jours de forte affluence, les trains circulent en outre en mode pendulaire. De tels cas ne se sont jusqu'à maintenant que très rarement produits (de 2 à 5 fois par an). Il y a plus de 10 ans, un concept de trafic applicable en cas de forte affluence (par ex. en cas de fermeture du col) avait déjà été élaboré en collaboration avec la police cantonale, la police municipale de Brigue ainsi qu'avec la police communale de Naters. Ce concept prévoit des mesures de gestion du trafic, qui sont mises en œuvre par la police.

La division Infrastructure des CFF et la BLS Netz AG sont copropriétaires de la gare de Brigue. Elles sont actuellement en train de finaliser un avant-projet destiné à améliorer la situation en gare de Brigue. L'installation de ferroutage doit ainsi être complètement réaménagée et la zone d'attente agrandie. Il sera possible à l'avenir d'accueillir dans cette zone le nombre de véhicules nécessaires pour remplir un train entier. Il sera ainsi en principe possible d'éviter complètement que des automobilistes doivent attendre sur la voie d'accès (route). L'étude de projet sera financée par l'Office fédéral des transports avec des fonds provenant de l'impôt sur les huiles minérales. Le financement du projet de réaménagement se fera selon les décisions de principe y relatives de la Confédération.

Le Service de la mobilité a en outre débuté un projet d'élargissement visant à tripler l'actuelle voie de présélection sur la H19 et de la rallonger de 43 à environ 150 mètres. Avec une longueur moyenne d'environ 5 mètres pour chaque véhicule, cela permettra à jusqu'à 30 voitures de se mettre en attente sur la voie de présélection. La possibilité d'une réduction permanente de la vitesse de 80 à 60 km/h au niveau de la présélection est également à l'étude.

Après l'achèvement des travaux de réaménagement de l'installation de ferroutage en gare de Brigue ainsi qu'après finalisation des travaux d'assainissement dans le tunnel du Simplon, il est prévu que le ferroutage entre Brigue et Iselle passe entièrement à la cadence horaire (actuellement cadence d'un train toutes les 90 minutes) à partir de 2030 environ.

Il est recommandé de **classer** le postulat, étant donné qu'il est déjà réalisé.

Conséquences au niveau de l'administration: réaménagement de l'installation de ferroutage en planification

Conséquences au niveau des finances: financement prévu de l'installation de ferroutage par la Confédération

Conséquences au niveau du personnel (EPT): aucune
Conséquences au niveau de la RPT: aucune

Lieu et date : Sion, le 25 septembre 2025